

# Les nouveaux fondamentaux de la taxe de séjour

## Info +

## Formateur :

Geoffroy de Fenoyl

Nouveaux Territoires

## Public :

Elus, Directeurs d'office de tourisme. Gestionnaire de la taxe de séjour, responsable accueil, chargé de mission des partenariats et des hébergeurs

## Durée

1 jour

## Dates et lieux :

18 Novembre 2019

Aix-en-Provence

## Coût pédagogique prévisionnel :

260€ / stagiaire / jour

## Méthodologie :

- Apports méthodologiques et études de cas concrets
- Mises en situation et analyses
- Fiches outils

## Prérequis :

Quelques notions de base juridiques et sur la taxe de séjour

## Pourquoi suivre cette formation ?

La taxe de séjour est une des principales sources de financement du tourisme en France car affectée à la promotion du tourisme. Elle constitue un vivier financier important pour les collectivités et les offices de tourisme.

Elle s'est peu à peu généralisée sur l'ensemble des territoires et est devenue un vrai enjeu et levier budgétaire pour le secteur touristique public. Malgré tout, elle demeure assez complexe que ce soit au niveau juridique et dans la pratique, notamment depuis la réforme applicable au 1er Janvier 2019.

L'avènement et l'émergence des nouveaux acteurs tourisme tels que Abritel, Booking, Airbnb et tous ces opérateurs numériques – dorénavant chargé de sa collecte et du reversement introduisent un niveau de complexité supplémentaire.

## Objectifs :

- ▶ Connaître et comprendre le dispositif juridique de la taxe de séjour : institution, assujettissement, déclaration, collecte et reversement
- ▶ Distinguer les deux formes de taxe de séjour : au réel et au forfait
- ▶ Préciser les exonérations et le mode de calcul en fonction des catégories d'hébergements
- ▶ Pouvoir informer et renseigner les hébergeurs et les visiteurs sur son application

## Contenu :

### Les fondamentaux

- L'institution et l'évolution des taxes de séjour
- Les régimes fiscaux
- Les tarifs fixe et proportionnels

### La mise en œuvre

- L'assujettissement et les exonérations applicables
- Le versement et la déclaration de la taxe
- L'information et la publicité de la taxe de séjour

### L'actualité du moment

- Le point sur les opérateurs numériques